

H 261.83

E34

v. 282

1937

v. 282

1937



Bibliothèque Nationale du Québec

Juillet 1937

202
No 282

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
PUBLICATION MENSUELLE

BIBLIOTHÈQUE
COLLÈGE DE SAINTE-FOY
2410, CHEMIN SAINTE-FOY
QUÉBEC, 10E.

**La formation sociale dans
nos collèges classiques**

PAR

l'abbé Damien ROBERT

Professeur de philosophie au séminaire de Joliette

Prix: 15 sous

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

MONTRÉAL

Direction:

SECRETARIAT DE L'É. S. P.
1961, RUE RACHEL EST

Administration:

L'ACTION PAROISSIALE
4260, RUE DE BORDEAUX

1937

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

(Abonnement: \$1.50 par an)

- 1A. *L'École Sociale Populaire* Arthur SAINT-PIERRE
2. *L'Organisation ouvrière dans la province de Québec* (2^e édition, 1913) S. S. LÉON XIII
15. *L'Encyclique « Rerum novarum »* Dr Joseph GAUVREAU
18-19. *Contre l'alcool* Abbé GOUIN, P. S. S.
20-21. *Un catholique social: Frédéric Ozanam* V.-E. BEAUPRÉ
23. *Réformes scolaires* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
24. *Le Clergé et les études sociales* XXX
30. *L'Utopie socialiste — I* DOMBRAY-SCHMITT
31. *Le Val des Bois* R. P. DALY, C. SS. R.
33. *Les Ecoles maternelles* Arthur SAINT-PIERRE
36-37. *Le Devoir social* Arthur SAINT-PIERRE
38. *L'Utopie socialiste — II* R. P. GUILLOT, C. SS. R.
39. *Les Syndicats ouvriers chrétiens en Belgique* R. P. TRUDEAU, O. P.
40. *Les Syndicats socialistes et neutres* Abbé Edmour HÉBERT
44-45. *Le Socialisme* R. P. GONTHIER, O. P.
46. *A propos d'immunités* R. P. RUTTEN, O. P.
48-49. *Leçons pratiques d'action sociale catholique* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
51. *Les Avantages de l'agriculture* Abbé GOUIN, P. S. S.
53-54. *Le Règne social du Sacré Cœur* Anatole VANIER
55. *Le Comptoir coopératif* R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
59. *Le Clergé et les œuvres sociales*
60. *L'Esprit chrétien dans la famille et la société* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
62-63-64. *Vers les terres neuves* R. P. Edgar COLCLOUGH, S. J.
76. *Nos errements agricoles* Abbé Edmour HÉBERT
86. *Le Problème social et sa solution* E. S. P.
87. *Les Semaines sociales* Afred CHARPENTIER
88-89. *De l'Internationalisme au Nationalisme* Antonio PERRAULT
91. *L'Action sociale* R. P. VILLENEUVE, O. M. I.
92-93. *La Grève et l'enseignement catholique* Edouard MONTPETIT
94. *Programme d'action sociale*
95. *Les Parents, l'Eglise et l'Etat dans leurs rapports avec l'école* Abbé J.-A.-D. SABOURIN
96. *L'Organisation professionnelle* Mgr L.-A. PÂQUET
97. *Syndicats patronaux* Abbé Emile CLOUTIER
99. *L'Aspect économique du problème industriel* Edmond CLOUTIER
100. *Le Salaire* Abbé Edmour HÉBERT
102. *La Question des chemins de fer* XXX
103. *Les Caisses Desjardins: œuvre sociale* Wilfrid GUÉRIN
105. *L'Organisation ouvrière catholique au Canada* E. S. P.
106. *Réformes scolaires* E. S. P.
107. *Le Travail du dimanche dans notre industrie* Mgr Eugène LAPOINTE
108. *La Gaspésie* J. W.
110. *La Société catholique de Protection* E. S. P.
111. *Le Problème des narcotiques au Canada* Olivier CARIGNAN
112. *Le Charbon au Canada* Paul CHARTIEZ, S. J.
113-114. *Le Nord qui s'ouvre* R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.
115. *Les Trois Etapes de la question ouvrière* Abbé Edmour HÉBERT
116-117. *Dans les chantiers* R. P. J.-A. DESJARDINS, S. J.
118. *La Mortalité infantile* Dr Joseph GAUVREAU
119. *La Tuberculose* R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
120-121. *Le Chômage* Gérard TREMBLAY
122. *L'Eucharistie et la question sociale* R. P. Léo BOISMENU, S. S. S.
124. *Le Patriotisme* S. G. Mgr LAFLÈCHE
125. *L'Apprentissage* E. S. P.
126-127. *Notre problème agricole* Charles GAGNÉ
128. *Les Forces hydrauliques* R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
129. *L'Art ménager* Abbé Artm. BEAUREGARD

No 282

La formation sociale dans nos collèges classiques¹

par l'abbé Damien ROBERT

Professeur de philosophie au séminaire de Joliette

HN
31

E 321

V 282

1937

QUELQUES jours à peine après la publication de l'encyclique *Quadragesimo anno* sur la restauration de l'ordre social, le 15 mai 1931, S. S. Pie XI promulgait, en date du 24 mai suivant, la constitution apostolique *Deus scientiarum*, sur les Universités et les Facultés d'études ecclésiastiques, surtout de Théologie et de Philosophie. « Quel programme magnifique pour les travailleurs intellectuels, et quels vastes horizons ouverts à leurs regards investigateurs », disait de ce document Mgr Pâquet.

Ce rapprochement de dates entre ces deux documents pontificaux n'indiquait-il pas que les études sociales devaient faire partie des études philosophiques et théologiques? C'est sans doute pour répondre à cette invitation tacite, comme aussi à l'élan donné, dans tous les pays civilisés, à l'étude des questions sociales actuelles, que les promoteurs de notre Congrès de Philosophie ont demandé à un de leurs collègues de présenter un travail sur cette importante question sociale. Question très vaste, qui peut comprendre, je suppose, la responsabilité personnelle, si oubliée de nos jours, question concernant la vie familiale, où il y a un honneur commun à soutenir et qui impose des devoirs trop souvent négligés par nos grands élèves; question de vie civique, où l'on peut constater un relâchement de conscience, qui grandit chaque jour, et dans

1. Cette étude a été présentée au congrès des professeurs de philosophie des collèges affiliés aux Universités Laval et de Montréal, à Québec, le 30 juin 1936.

tous les domaines, pour s'acquitter de ses obligations de citoyen honnête; vie nationale, où nous savons combien il y a à réformer dans notre pays surtout, où le sens du patriotisme est encore à créer ou du moins à développer dans la pratique quotidienne; question de vie économique, l'une des principales questions actuelles, si intimement liée à la vie nationale et religieuse; enfin questions concernant la vie internationale et même la vie spirituelle, véritable base du vrai sens social.

Vous le soupçonnez facilement, Messieurs et chers collègues, ce n'est pas mon intention de traiter à fond chacun de ces points de la doctrine sociale; aucune préention non plus de ma part de vous apprendre du nouveau sur cette importante question de la sociologie: plusieurs d'entre vous sont déjà peut-être des spécialistes en ces matières délicates. Mon but est tout simple: 1° rappeler brièvement la nécessité de la formation sociale dans nos collèges ou petits séminaires; 2° me demander, devant vous et avec vous, comment nous pourrions donner cet enseignement social, surtout dans nos classes de philosophie; 3° enfin, comment rattacher cet enseignement aux grands principes métaphysiques et chrétiens. Ce sont plutôt des suggestions que je veux faire, donner matière à discussion, faire réfléchir, attirer l'attention sur ce grand problème de l'heure présente: le tout dans la pensée de contribuer un peu à la formation sociale et catholique de la société de demain.

I. — IMPORTANCE DE L'ÉTUDE DES QUESTIONS SOCIALES

Étudier avec les élèves les questions sociales, c'est avant tout s'efforcer de leur inculquer le *sens social*, c'est leur apprendre à bien vivre en société.

Le *sens social*, qu'est-ce au juste? Au moral, le *sens*, c'est la faculté de discerner, non pas des données de phy-

sique, mais des éléments de jugement, vérités ou erreurs. Par exemple, avoir le sens artistique, c'est porter spontanément un jugement exact, lorsque se manifeste l'apparition du beau ou le soupçon du laid. *Avoir le sens social*, c'est donc, sur le terrain des relations avec les autres hommes, discerner ce que réclame le devoir de la vie en société, ou ce qu'il défend selon les exigences de la justice et de la charité chrétienne. Le P. Jaouen, dans son ouvrage *la Formation sociale dans l'enseignement secondaire*, ouvrage d'une réelle valeur, qui peut servir de guide en cette matière, donne une définition encore plus précise. « Le sens social, dit-il, est une aptitude à percevoir et à exécuter promptement, comme d'instinct, dans une situation concrète, le parti qui sert effectivement le bien commun. » Être social, par conséquent, c'est tout simplement penser aux autres, c'est tenir compte d'eux en pratique, non pour les exploiter et s'en servir, mais pour les servir, c'est être convaincu que nos actes ont une répercussion sur d'autres existences, que tout acte humain a deux conséquences: l'une individuelle et l'autre sociale.

Mais le sens social, *pour un catholique*, doit s'appuyer sur des assises encore plus solides que la solidarité humaine et la pure philanthropie, il doit reposer sur les vertus chrétiennes, surtout la justice et la charité. On ne peut vivre son catholicisme sans se préoccuper du sort et du bien-être des autres. C'est ce que rappelait S. S. Pie XI dans l'encyclique *Quadragesimo anno*: « C'est une chose lamentable, disait-il, qu'il y ait encore des hommes qui, tout en se disant catholiques, se souviennent à peine de cette sublime loi de justice et de charité en vertu de laquelle il ne nous est pas seulement enjoint de rendre à chacun ce qui lui revient, mais encore de porter secours à nos frères indigents comme au Christ lui-même. »

Ces brèves notions de sens social nous auront déjà insinué toute l'importance de cette étude chez nos élèves. Ce sera d'abord un moyen puissant de réagir *contre l'égoïsme humain*, si naturel à l'homme laissé à lui-même, vieux reste de paganisme, suite funeste du péché originel. L'enfant n'a pas d'instinct le sens du bien commun, il a une tendance bien marquée à l'égoïsme. On l'a dit avec grande vérité: « Mettez à côté l'un de l'autre deux petits garçons avec deux chevaux de bois, bientôt le plus entreprenant aura deux jouets; même s'il en est encombré, il aura la joie de priver l'autre. » (Abbé Pradel.)

La formation sociale est encore nécessaire comme réaction *contre l'individualisme* collectif dont l'esprit de parti est un des fruits les plus pernicioeux en notre pays. On a pu en constater les pires conséquences dans des enquêtes encore toutes récentes. « Égocentriques au suprême degré, disait justement le R. P. Eustache Gagnon à la Semaine sociale de Joliette, nos élèves pratiquent l'exaltation du « chacun pour soi » et mènent, le plus naturellement du monde, une vie purement utilitaire... Est-il étonnant qu'une fois lancés dans la vie ils soient apathiques ou arrivistes, et se désintéressent tout à fait de la lutte des idées et de l'action sociale? » (*Semaine sociale de Joliette*, p. 134.)

C'est un défaut que nous tenons sans doute de nos cousins de France. « Nous mourons d'individualisme », disait un médecin français, le Dr Périé; peut-être même a-t-il grandi en traversant les mers. Un des nôtres reprenait: « Nous avons tout à apprendre dans le domaine de la solidarité et de la coopération. Un individualisme imbécile nous tue. Comment, ajoute-t-il, ce désordre cessera-t-il, si nous ne pouvons compter sur nos éducateurs, sur ceux qui moulent à peu près comme ils l'entendent l'âme de la jeunesse? »

C'est assez dire notre devoir, Messieurs et chers collègues, dans la formation sociale de nos élèves des collèges,

ce sera de plus pour nous un moyen de *formation complète* des jeunes qui l'attendent de nous.

a) Les éducateurs ne seraient pas à la hauteur de leur magnifique mission s'ils ne formaient pas l'homme complet. Or, l'éducation intégrale doit s'occuper du sens pratique, du sens moral, comme aussi du sens social et catholique.

b) Nous savons aussi combien, dans nos organisations paroissiales ou nationales, nos directeurs d'œuvres se plaignent à juste titre de ne pouvoir compter sur le concours des intellectuels et des professionnels; ils nous supplient de leur préparer des dirigeants, ou tout au moins des membres actifs.

c) De plus, ne l'oublions pas, les œuvres sociales répondent à un besoin d'initiative de la jeunesse contemporaine. Elle-même avoue son avidité d'idéal concret, d'action personnelle, de vie organisée. Aujourd'hui, le mot d'ordre n'est plus: « Raisonner et discourir », mais plutôt: Vivre et « vivre intensément », comme nous le proposait dans cette même salle un grand Français, ami des Canadiens, M. Henry Bordeaux. « Vivre intensément, disait-il, c'est vivre à plein cœur et à pleine volonté pour un but qui dure après nous, et par là même, nous dépasse, art, science, honneur, patrie. » Et un jeune de chez nous, M. Charles Miville-Dechêne, développant ce thème, reprenait: « Répandre de la poésie dans les âmes, imprimer plus de politesse dans les mœurs, plus de charmes dans nos relations..., c'est le propre de la jeunesse apôtre. » (*L'Action catholique*, 22 septembre 1934.)

Tous nos élèves, futurs prêtres ou hommes publics, comprennent facilement, si nous savons le leur rappeler, à temps et à contretemps, qu'ils ont besoin de connaître la doctrine sociale de l'Église, soit pour s'organiser selon les directives de Rome, soit au moins pour être en mesure d'apprécier nos hommes publics, dans le domaine purement social et économique, sont dans le champ de

la politique. Les questions sociales sont aujourd'hui au premier plan des préoccupations, et si nous ne nous appliquons pas à donner à nos élèves, dès le collège, les solutions chrétiennes des grands problèmes de la vie contemporaine, ils en trouveront très facilement d'autres, mais ailleurs.

A ces raisons générales s'ajoutent des motifs de puissante activité. De nos jours, la question sociale est grave, urgente même. Aussi les Souverains Pontifes ont-ils bien compris cette nécessité, et les prêtres éducateurs, surtout les professeurs de philosophie, sont tenus plus soigneusement que les autres de donner le branle à cette œuvre de restauration sociale. Les directives de Rome sont claires, explicites sur ce point; c'est d'abord Pie X, au cœur si ardent, qui écrivait aux évêques d'Italie, le 11 juin 1905: « L'objet autour duquel doit principalement se déployer l'Action catholique, c'est la solution pratique de la question sociale selon les principes chrétiens. »

C'est ensuite Benoît XV qui montrait à quel point la chose est non seulement opportune, mais nécessaire: « Qu'aucun membre du clergé ne s'imagine que pareille action est étrangère au ministère sacerdotal, sous prétexte qu'elle s'exerce sur le terrain économique, car c'est précisément sur ce terrain que le salut éternel des âmes est en danger. Aussi voulons-nous que les prêtres considèrent comme une de leurs obligations de se consacrer le plus possible à la science et à l'action sociale par l'étude, l'observation et le travail. »

S. S. Pie XI est très explicite dans son encyclique *Quadragesimo anno*: « Ces apôtres laïques, dit-il, c'est au clergé qu'il revient de les former et de les instruire. Une tâche très délicate s'impose dès lors aux prêtres. Que tous ceux qui grandiront pour le service de l'Église s'y préparent par une sérieuse étude des principes qui régissent la chose sociale. »

Et c'est au cours de la remarquable conférence où il commentait ce texte de *Quadragesimo anno* que S. Ém. le cardinal Villeneuve ne craignait pas de dire: « Eh bien, Messieurs, on peut l'affirmer, le xx^e siècle devra être plus social, moins individualiste, sinon il sera un siècle révolutionnaire et communiste. » Ce siècle plus social, c'est un peu à nous à le rendre ainsi, en formant notre élite canadienne.

Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, le rappelait dans sa belle lettre pastorale, le 11 février 1934, sur la C. C. F.: « Il est plus que jamais opportun d'instruire tous les fidèles de la doctrine sociale de l'Église, pour les prémunir contre les enseignements subversifs qui ne manqueront pas de les atteindre, et de les ébranler jusque dans leur foi. »

Voilà qui est clair, précis. Permettez-moi de conclure par un motif, je dirai, d'ordre historique. Entre 1825 et 1850, lorsque, dans la province de Québec, on sentit le besoin plus urgent de former une élite canadienne-française pour défendre nos droits civils et religieux, est-ce que le clergé ne s'est pas levé et uni pour fonder et maintenir nos collèges classiques, ces forteresses de la civilisation française et catholique en Amérique? Aujourd'hui la formation sociale de notre élite canadienne réclame notre concours et notre action; nous répondrons, je n'en doute pas, avec empressement et enthousiasme: Nous voici. *Adsumus.*

II. — POSSIBILITÉ ET LIMITES DE CETTE ÉTUDE

La formation sociale dans l'enseignement secondaire et spécialement dans nos classes de philosophie, mais la chose est-elle possible? L'heure est-elle bien choisie de proposer aux maîtres et aux élèves ce nouvel effort? Est-ce qu'il ne faut pas craindre le surmenage? Nos programmes,

diront peut-être quelques-uns, sont déjà chargés; on vient d'ajouter la dissertation philosophique et l'histoire de la philosophie. De plus, est-ce que nos professeurs ont la préparation immédiate suffisante pour cet enseignement de la doctrine sociale? Laissez-moi, Messieurs et chers collègues, répondre d'un mot à ces deux objections.

« Il ne s'agit pas, reprend le P. Jaouen, de créer une branche nouvelle d'enseignement, destinée à être mémorisée, vaille que vaille. » Pour former le sens social de nos élèves, il n'est pas besoin de leur inculquer des connaissances très étendues ni très profondes; il ne s'agit pas d'en faire des spécialistes en sciences sociales, mais bien plutôt de leur donner des habitudes de dévouement, de compréhension et de réflexion, et un certain nombre de principes féconds. Le minimum de principes et de notions qu'on ne peut se dispenser d'enseigner se trouve déjà dans notre manuel de philosophie; nous pourrions y ajouter, nous le verrons dans un instant, un petit supplément. Seulement, nous aurons là une occasion de rendre notre enseignement plus concret, plus vivant, je dirais plus expérimental, mieux adapté aux conditions sociales dans lesquelles nous vivons au Canada. La doctrine et les œuvres sociales sont parmi les meilleurs moyens d'éviter de déplorables déformations de l'intelligence et même de la conscience, dues à un manque de sens du réel et plus encore du surnaturel. « Donnant le goût de l'action, ces œuvres préservent d'un intellectualisme dédaigneux des réalités concrètes et des leçons de la vie; développant le sens catholique de la fraternité chrétienne, elles sauvegardent des outrances d'un particularisme excessif de classe ou de clan. » (Ch. Chevalier.) On peut donc augurer, au contraire, pour nos élèves de philosophie, des bénéfices très appréciables; nous les avons rappelés au début de ce travail.

Mais cet enseignement de la sociologie peut être à la fois *direct* et *indirect*.

Lorsqu'il s'agit d'acquérir ou de communiquer des connaissances nouvelles, deux méthodes se présentent à nous: celle qui part des principes pour aller aux applications, c'est la méthode déductive, l'autre qui part des faits pour remonter aux idées, aux principes, c'est la méthode inductive. Laquelle employer dans l'enseignement de la doctrine sociale? Le R. P. Rigaux, S. J., dans son ouvrage si plein d'idées et de suggestions: *l'Équipement des jeunes*, expose les valeurs respectives des deux méthodes et il conclut: « En résumé, ni méthode concrète ou inductive seule, ni méthode déductive seule, mais *l'une avec l'autre*; que notre effort de formation sociale des jeunes utilise à la fois et l'enseignement direct et l'observation personnelle, celui-là fécondant celle-ci, celle-ci perfectionnant celui-là. »

Par ailleurs, les directions du Saint-Siège semblent demander l'enseignement direct de la doctrine sociale de l'Église: la Sacrée Congrégation du Concile, dans une lettre à Mgr Liénart, le 5 juin 1929, s'exprimait ainsi: « En vue d'une formation sociale chrétienne et plus adaptée à la jeunesse, la Sacrée Congrégation suggère que dans les patronages, *et dans les diverses œuvres d'éducation*, soit donné un enseignement social proportionné à l'intelligence des jeunes. Cet enseignement aura pour effet non seulement de les prémunir contre les erreurs auxquelles ils sont exposés, mais encore de leur faire connaître l'action bienfaisante de l'Église dans le domaine social. »

Ces directives ont déjà commencé à être suivies ici même, au Canada; plusieurs maisons d'enseignement secondaire ont un cours ou un manuel de sociologie ou d'économie sociale. C'est ainsi que certains collèges suivent, les uns, *Notions de Sociologie*, du P. H. du Passage, S. J., d'autres, le *Sommaire des Principes d'Économie*

sociale du P. Fallon, s. J., ou même le *Précis de la Doctrine sociale et catholique* du P. Cavallera, s. J. D'autres enfin font donner un cours d'Économie sociale; ainsi, chez nous, à Joliette, c'est M. l'abbé A. Lafortune, licencié en sciences sociales de Louvain et directeur du journal local *l'Action populaire*, qui donne ce cours chaque semaine, le dimanche, de onze heures à midi, aux élèves de la première année de philosophie, tandis que les finissants à la même heure ont un cours d'économie sociale et d'actualité économique, par un religieux, le R. F. Wilfrid Lebel, licencié des Hautes Études Commerciales de Montréal.

L'idéal serait, il me semble, de mettre entre les mains des élèves ce que j'appellerais un « catéchisme social », ou un petit manuel de sociologie catholique, rédigé par un Canadien, par exemple, le R. P. Papin Archambault, en collaboration avec un laïque, tel M. Léo Pelland, ou M. Édouard Montpetit de Montréal. Ce manuel contiendrait, dans une première partie, les notions générales de sociologie, familiale, économique, civique et nationale, le tout adapté aux conditions de vie au Canada, et, dans une seconde partie, le résumé ou les schémas peut-être des principales encycliques des Papes sur la question sociale. Enfin, pour que tous les élèves aient en main ce manuel, ne serait-il pas à souhaiter que, dans la nouvelle édition de notre manuel de philosophie, ce catéchisme social se trouvât en appendice, à la fin du volume de morale? Alors le professeur de philosophie pourrait l'expliquer et le commenter à l'occasion de son cours, et d'une manière plus spéciale une heure par semaine. Car un minimum d'enseignement théorique est requis dans toute formation sociale. « La méthode idéale, nous dit le P. Jaouen, est celle qui joint l'enseignement et l'action, qui les sépare le moins possible, qui offre à l'élève un champ d'action à sa mesure, toutes les fois que des principes nouveaux lui sont révélés. »

Ces principes, nouveaux peut-être pour nos élèves, il faut les leur inspirer aussi par un enseignement indirect; car, ne l'oublions pas, « ce qu'il faut, *c'est moins la science sociale que le sens social* » (abbé Pradel). Les principes et la science sont sans doute nécessaires, mais ils ne vaudraient pas grand chose sans des habitudes. Aussi devons-nous nous préoccuper au collège moins de donner une instruction sociale qu'une éducation sociale. « Il s'agit de faire régner dans la vie de la société ce que Léon XIII appelle la philosophie de l'Évangile. »

Un premier moyen, me semble-t-il, d'inculquer d'une manière indirecte le sens social, ce sont *les suggestions opportunes*, qui doivent aboutir chez les élèves à des convictions et à des habitudes, suggestions qui devraient commencer, à mon sens, dès les premières classes du cours. Il n'est aucune des matières indiquées au programme qui n'offre des occasions d'enseignement social. Il suffit de saisir ces occasions comme au vol, et petit à petit, chaque professeur y contribuant, depuis les éléments jusqu'à la rhétorique, les élèves entreront en possession d'un petit système de doctrine sociale que le professeur de philosophie n'aura besoin que d'expliquer et de coordonner. L'important, chers collègues, c'est de créer un état d'esprit social par le rappel fréquent, et l'application renouvelée aussi dans la vie quotidienne de l'écolier, de *quelques principes* féconds en conséquences sociales, que je me permets de rappeler brièvement.

a) La véritable source du sens social, c'est l'estime et le respect de la personnalité chez les autres. « Le grand désordre social du siècle, c'est de méconnaître la dignité humaine pour n'envisager que le rendement de la machine humaine. » Il faut respecter les autres, c'est la justice sociale, il faut aussi les aimer, à cause de leur valeur humaine, sans doute, mais aussi et surtout à cause de leur valeur surnaturelle pour un catholique,

c'est la charité, deux vertus si fortement recommandées par S. S. Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo anno*.

b) Puis il faut faire penser aux autres; c'est l'ordre logique, l'idée doit précéder l'action et l'amour. L'important est donc de faire sortir de soi. « En éducation, on l'a dit avec beaucoup de vérité, on ne fait rien tant que l'enfant et le jeune homme ne sont pas sortis d'eux-mêmes et n'ont pas vu les responsabilités, les devoirs, les possibilités d'action à l'égard des autres, et les satisfactions profondes que l'on éprouve à remplir son devoir social. » (Abbé Pradel.)

Et ces principes sociaux, Messieurs et chers collègues; que d'occasions l'éducateur averti a de les proposer, de les entretenir et de les développer; en voici quelques-unes: ainsi on peut maintenir le sens familial en conseillant aux élèves de dessiner l'arbre généalogique de leurs ancêtres, on peut les inviter à célébrer, ne fût-ce que par une simple lettre, les anniversaires joyeux ou tristes de la famille, leur montrer la beauté et les joies de la vie au foyer domestique, mais, là encore, sans égoïsme, pour ne pas tomber dans l'individualisme collectif.

Toutes les organisations scolaires peuvent servir à souligner l'aspect social de la vie; les divers emplois sont de véritables apprentissages du sens social; la discipline, l'exactitude à l'arrivée, l'attention en classe peuvent être réclamées au nom de la charité ou au moins de la justice sociale pour les confrères. Et que dire des matières de l'enseignement, de l'histoire, de la littérature, des textes de versions, d'analyse littéraire, de la science même, etc., qui constituent autant d'occasions, pour le maître qui possède lui-même un sens social développé, de former socialement ses élèves, de souligner l'action bienfaisante de l'Église dans le domaine social et de pénétrer peu à peu les esprits de sa doctrine si belle et si féconde. Le P. Jaouen,

dans l'ouvrage déjà cité, développe fort bien ces principes sociaux.

c) Après avoir suggéré le devoir social, il n'est pas difficile de convaincre nos élèves que le sens social est une source de bonheur, une source aussi de grands avantages pour eux-mêmes comme pour les autres et toute la société en général, de les persuader qu'il n'est rien de plus beau que l'action sociale catholique. Le P. Sertilanges l'a fort bien mis en lumière dans une page de son livre *Notre vie*: « Nous efforcer de rendre autour de nous la vie meilleure, et ses espérances plus larges, donner de la joie, suggérer de la vertu, tenir prêt le secours spirituel et temporel que peuvent appeler tant de circonstances diverses: le programme est assez beau, et l'obligation qui l'impose devrait être jugée une douceur. »

A) *Dans l'enseignement général de la philogophie*

Cet enseignement indirect, tous les maîtres de l'enseignement secondaire peuvent le distribuer, mais le professeur de philosophie est encore mieux qualifié pour le donner avec plus de sûreté, de précision et de fruits durables.

C'est lui qui peut mettre le fini à cette éducation, bien que générale encore, du sens social chez les jeunes. Toutes les parties de la philosophie peuvent comporter un aspect social; quant à choisir entre les chapitres du programme ceux qu'il conviendrait de mettre en relief, c'est l'affaire de chaque professeur. Connaissant mieux les besoins particuliers de ses élèves, lui seul est à même de voir sur quelles notions il doit insister davantage.

« Le bénéfice de la philosophie, selon le P. Jaouen, se résume dans la connaissance plus exacte que l'esprit du jeune étudiant acquiert des ressorts de l'action humaine. La *logique* le mettra en garde contre l'intrusion des sentiments des préjugés dans ses jugements, en même temps

elle l'habitue à ne demander à chaque science que le degré de certitude qu'elle comporte; la *psychologie* lui révélera les mécanismes sous-jacents de la pensée, elle lui apprendra que l'homme n'est ni ange ni bête, mais un composé substantiel de corps et d'âme; qu'il est libre, mais que sa liberté est celle d'un être raisonnable et fini, et qui se heurte aux résistances du monde matériel où il est plongé », monde que la *cosmologie* lui fera mieux connaître. Quand notre jeune philosophe aura compris la nécessité, au sens métaphysique, du lien qui unit l'âme et le corps, il conclura que la qualité d'être social n'est pas chez l'homme une qualité adventice et accessoire de son humanité, mais une propriété essentielle de sa nature composée, et il s'estimera en conscience obligé de rendre à la société la part de service qui lui incombe.

B) *Dans l'enseignement de la morale sociale*

Toutes les parties de la philosophie peuvent se présenter sous un aspect social, surtout si nous savons les illustrer par des observations vécues, et des exemples concrets puisés dans la vie de chez nous, mais celle qui nous sera d'un plus grand secours dans la formation pratique des jeunes philosophes, c'est la *morale sociale* proprement dite: c'est là que nous devons apporter à cet enseignement un soin spécial, le rendre aussi brillant et aussi intéressant que possible. C'est là surtout qu'il est possible de rappeler, de résumer, et souvent même de commenter les documents pontificaux qui contiennent la doctrine sociale de l'Église, car la vérité sociale n'est pas à chercher: la doctrine est toute faite, c'est l'Évangile, expliqué par les admirables encycliques des Papes.

Et ces encycliques, Messieurs et chers collègues, si nous ne profitons pas de ces occasions qui nous sont offertes de les exposer avec clarté à la classe dirigeante de demain, un grand nombre n'en auront qu'une connaissance

superficielle, fausse peut-être; ils répondront sans doute ce qu'un excellent homme, par ailleurs, disait à un prêtre: « Si vous croyez qu'on a le temps de lire les encycliques! » Admirable simplicité, si l'on pense à tout ce que nos gens instruits ont le temps de lire aujourd'hui, en commençant par les journaux.

Sommes-nous à exposer, en morale individuelle, les devoirs de l'homme envers lui-même et ses semblables, rappelons que l'action sociale chrétienne suppose une *vie intérieure personnelle* très intense. « La puissance de l'homme sur l'homme, dit très heureusement le P. Ser-tillanges, tient à une forte conviction appuyée sur une noble vie. » A cette occasion, citons et résumons l'encyclique *Mens Nostra*, sur les Exercices spirituels de saint Ignace et l'importance des retraites fermées pour former de véritables apôtres dans le monde.

En sommes-nous à la société domestique, ne manquons pas d'analyser, de commenter deux importantes encycliques *sur la vie familiale*, *Casti connubii*, traitant du mariage chrétien, et *Divini Illius Magistri*, sur l'éducation de la jeunesse. Et à ce propos ne faudrait-il pas modifier ou même supprimer une thèse du programme qui n'est plus à point du tout, je veux dire la thèse sur l'école obligatoire ?

Sur la question ouvrière et *la vie économique*, et c'est là une des plus importantes questions sociales actuelles, nous possédons deux documents pontificaux d'une valeur exceptionnelle, qu'il n'est permis à aucun élève finissant d'ignorer, je veux parler de *Rerum novarum* et de *Quadragesimo anno*; ces deux documents réclament de notre part une attention spéciale. Le P. Levack, c. ss. r., a publié un magnifique résumé de *Quadragesimo anno* sous forme de catéchisme social intitulé *Des réformes, en voici*. Excellente manière de mettre ces documents à la portée de tous. Nous pourrions organiser un concours avec prix

pour l'étude plus approfondie de ces deux encycliques. Ne serait-il pas nécessaire également, pour suivre les directives bien précises de S. S. Pie XI, d'ajouter un article à notre manuel sur le communisme bolcheviste « menaçant partout, comme vient de le déclarer le Souverain Pontife, s'insinuant partout, intrigant partout ». Dans son encyclique *Caritate Christi*, Pie XI a dénoncé le communisme comme le grand danger de notre époque, le mal le plus redoutable de nos jours. Hier encore il l'appelait « l'ennemi commun », et il déplorait l'aveuglement de ceux qui persistent à l'ignorer. Et ce mal est dans nos murs ici au Canada. C'est dire que nous pouvons tenter l'impossible pour le faire connaître tel qu'il est, et le réfuter d'une manière péremptoire à nos philosophes. L'École Sociale Populaire de Montréal a publié un *cahier anticommuniste*, rédigé en collaboration, très à point sur le communisme.

En sommes-nous à l'étude de *la société civile*, nous trouverons là aussi un autre document pontifical, l'encyclique *Immortale Dei*, sur la constitution chrétienne de l'État, qu'il serait bon également de résumer et de commenter. C'est dans ce chapitre encore que nous aimerions à rencontrer un article à part sur la vie nationale, une thèse même qui devrait être au programme du baccalauréat, je veux dire « le devoir du patriotisme », qui est à peine signalé dans notre manuel de Lortie. Nous savons combien on insiste et avec raison depuis quelques années sur l'éducation nationale dans notre province. « Or, cette éducation nationale, disait le P. Dion, O. F. M., dans l'enquête de *l'Action nationale*, est nécessairement une lente saturation de toute l'âme, imagination, sensibilité, intelligence, volonté, d'émotions, d'images et d'idées canadiennes-françaises. Il faut que la formation d'une personnalité catholique et patriote soit le point de convergence

des efforts de tous ceux qui ont quelque influence sur l'âme de l'enfant. » Pour répondre à ce vœu, nous devrions, il me semble, établir une forte thèse sur le patriotisme. Bossuet ne disait-il pas : « Une des choses qu'il faut imprimer le plus fortement dans l'esprit des gens, est l'estime et l'amour de la patrie. » Or, nous connaissons tous la magnifique conférence prononcée l'an dernier par S. Ém. le cardinal Villeneuve sur le devoir du patriotisme au Canada. N'y a-t-il pas, dans cet exposé si lucide, si nuancé et si solidement établi, tous les éléments d'une belle thèse à insérer dans notre prochain manuel de philosophie ?

Cependant, le patriotisme, tel que l'entend le christianisme, ne doit pas se refuser aux devoirs *d'une collaboration internationale*. « L'autorité politique de chaque nation, écrivait récemment un journaliste politique d'Europe, ne perd aucunement son indépendance propre en rentrant dans une société internationale. » Il est donc bien légitime que nous rappelions l'historique et les bienfaits de la Société des Nations pour maintenir la paix dans le monde. « Cette société, dit le P. Cavallera, réalise imparfaitement sans doute, mais réellement, quelque chose de l'idéal chrétien de la fraternité entre les peuples; il faut regretter les campagnes faites pour la ridiculiser et travailler au contraire à la mieux faire connaître et à l'apprécier. Ce sera tout profit pour la cause de la paix et de la prospérité des nations. »

Voilà, chers collègues, quelques suggestions et quelques indications du côté des maîtres, mais qui devront aboutir, chez les élèves, d'abord à des idées nettes et à des convictions fermes, puis et surtout à des expériences et à des habitudes d'action sociale et catholique. L'abbé Pradel, dans son livre *Pour leur beau métier d'homme*, expose en détail les principaux mouvements d'organi-

sation sociale que l'on peut tenter avec succès dans un collège:

a) Action auprès des camarades: d'abord penser à eux, se montrer serviables et aimables;

b) Le mouvement scout, école admirable de sens social;

c) Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul en miniature..., nous les avons essayées avec succès chez nous;

d) Les campagnes sociales, boycottage des marchands juifs, d'un coiffeur qui affiche des gravures immodestes, d'un épicier qui vend le dimanche;

e) Enfin la J. E. C., qui s'établit dans nos collèges et qui est appelée à produire beaucoup de bien dans nos milieux écoliers, et chez les jeunes.

III. — RATTACHEMENT DE CES ÉTUDES AUX PRINCIPES MÉTAPHYSIQUES ET CHRÉTIENS

Je ne veux pas m'attarder longtemps à cette partie de mon travail, que j'ai déjà abordée en traitant de l'enseignement de la philosophie au point de vue social.

La doctrine sociale de l'Église, résumée dans les documents pontificaux, telle que je viens de l'exposer, s'appuie sur les principes de la meilleure philosophie chrétienne.

A) Et d'abord la chose est presque évidente pour l'enseignement des Papes, qui rappellent presque à chaque page les principes chers à l'Ange de l'école, « sur lesquels repose, comme le disait Mgr Pâquet en 1933, la constitution véritable et le fonctionnement régulier de la société: tels la subordination de toutes les activités individuelles et collectives aux suprêmes destinées de l'homme, la souveraineté de la fin et du Bien commun, le juste concept de la loi, de l'autorité et de la liberté, le rôle prééminent et modérateur de la justice sous tous ses aspects, la fonction antiindividualiste de la charité que l'on vient d'étudier et d'exalter à Rome ».

B) De plus, le vrai sens social doit s'appuyer, pour créer des convictions profondes, sur les plus solides principes de la métaphysique et de la psychologie. Chacun sait combien sont importantes les notions fondamentales de nature, d'individu et de personne, notions de liberté, de responsabilité personnelle, l'éminente dignité de la personne humaine, l'étroite solidarité des personnes, l'exigence impérieuse de la société formée par les personnes. On peut insister particulièrement sur l'éminente dignité de la *personne humaine*, la considérer :

1° *Dans son origine.* — a) Au point de vue naturel, d'abord l'existence de l'âme raisonnable et libre, par quoi tous les hommes ont même valeur spirituelle absolue; b) dans l'ordre surnaturel: l'âme créée à l'image de Dieu, appelée à participer ici-bas à la vie divine par la grâce sanctifiante, destinée à la possession éternelle de Dieu, d'où l'égalité de toutes les âmes en face de leur fin dernière.

2° *Dans ses conséquences.* — « De cette dignité originelle, si l'on peut dire, découle immédiatement toute la série des droits, droit à la vie humaine, droit à la vie divine, etc.; ces vérités premières, philosophiques et théologiques, sont la base que rien ne remplace. » Aussi les professeurs doivent y revenir sans cesse..., *opportune, importune...*, sous les formes les plus variées pour qu'elles deviennent peu à peu la conviction personnelle de l'homme chrétien.

Parmi les notions qui sont de nature à dissiper bien des erreurs modernes autour des grands problèmes qui se rattachent à l'ordre social, il en est deux d'une extrême importance sur lesquelles le P. Gillet insiste avec raison dans son volume *Culture latine et Ordre social*. « On donne, dit-il, le nom de personne au principe spirituel qui, dans l'ordre de l'être, totalise les éléments constitu-

tifs du composé humain en les unifiant, et, dans l'ordre de l'action, devient le principe responsable des actes humains. Au contraire, on réserve le nom d'individu à cet ensemble original qui résulte en chacun de nous de tous les éléments matériels, mais accidentels, par quoi se différencient les corps et où le sexe, le tempérament, l'hérédité, le sol même interviennent à des titres divers. »

Les deux principales doctrines individualistes, dont l'influence sur l'État, surtout depuis un siècle, a été néfaste, sont le *libéralisme économique* et le *socialisme*. Or, l'erreur commune à ces deux doctrines, par ailleurs si différentes, consiste à confondre les notions métaphysiques d'individu et de personne. Je n'insiste pas davantage pour maintenant, nous insisterons plutôt en classe, et je passe, sans plus, aux principes chrétiens.

C) La vraie source des vertus sociales, c'est l'esprit chrétien, c'est la religion vivante et inspiratrice de charité, de justice et de modération, c'est, comme le disait Pie XI, « un franc et sincère retour à la doctrine de l'Évangile ». « Réveiller le sens religieux, disait un sociologue de chez nous, le R. P. L. Chagnon, S. J., ranimer la foi vivante en Dieu, auteur et gardien de la morale, raviver l'aspiration au vrai bonheur de l'au-delà, réapprendre l'économie providentielle de la vie présente, voilà le premier remède aux maux de la société. » Mais ce sens chrétien et catholique, il faut le réveiller par son côté social, je dirais. Le Comité permanent des Études nous le rappelait heureusement dans son rapport du 20 février dernier. Nous aurions intérêt à relire attentivement ces pages si pleines d'idées et de conseils judicieux.

On peut exposer facilement dans le sens social *nos grands dogmes catholiques*. Rien de plus légitime que de souligner, à propos de tous les mystères, l'application

sociale qu'ils comportent. « Nous avons connu, dit le P. Jaouen, un professeur de théologie qui découvrait à ses élèves, dans les relations de la Trinité, l'archétype des relations sociales. Pourquoi ne dirait-on pas aux grands, lorsqu'on expose ces mystères: Voyez la belle image de notre vie sociale. Le bon Dieu n'est pas un être solitaire, sa vie intime est une vie de relations: relations de connaissance et d'amour, si fécondes que la connaissance produit le Verbe et l'Amour, le Saint-Esprit, et ces relations ne peuvent pas ne pas être. Qu'elles soient le modèle de notre connaissance et de notre amour; qu'elles nous incitent à communiquer sans égoïsme et sans lassitude ce que nous avons. » Et l'on peut continuer ainsi pour la Création, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, etc.

La morale chrétienne, est-il besoin de le faire remarquer, prendra un caractère moins austère si l'on souligne son aspect social, qui se trouve partout: toutes les vertus, notamment la justice et la charité, ont un retentissement heureux, pour nos voisins, et nos frères.

L'apologétique vient défendre ces dogmes et cette morale contre les attaques des adversaires; elle expose la vraie notion de l'Église, société parfaite, ses relations avec l'État, ses bienfaits sociaux à travers les âges et dans le monde entier. Elle a restauré le monde païen, elle peut régénérer le monde moderne.

La conclusion de toutes ces invitations et de ces suggestions pourrait se formuler dans la belle parole de Lacordaire: « Le seul horizon digne d'un chrétien, c'est l'horizon de la charité. » Le jeune, ainsi dirigé, s'habitue à penser, à sentir, à apprécier et à agir socialement. Notre rôle, chers collègues, notre rôle de prêtres éducateurs, se trouvera ainsi grandi devant Dieu et les hommes, nos compatriotes.

Discussion

Le rapport ci-dessous, en raison du sujet traité, donna lieu à un échange de vues où l'expérience et la pratique entrèrent plus en ligne de compte que les considérations abstraites. Personne ne songea un seul moment à discuter la doctrine de l'abbé Robert sur la nécessité d'une formation sociale pour l'élève; mais on se heurta surtout à des difficultés d'ordre pratique.

Au sujet du manuel de sociologie ou d'économie sociale et en général pour tout ce qui touche aux documents écrits qui doivent servir d'instrument de formation sociale, on fait des suggestions nombreuses. On met en garde contre certains manuels dont les auteurs, remarquables par leur pauvreté philosophique, sont imprégnés inconsciemment de libéralisme économique. Plusieurs congressistes s'accordent à reconnaître de grandes qualités au manuel de Fallon. Mais d'aucuns sont d'avis qu'on devrait mettre entre les mains des élèves, non le sommaire de cet ouvrage, mais le manuel complet: à force de donner des résumés de résumés aux élèves, on finit par accentuer ce complexe d'infériorité dont plusieurs souffrent déjà. Le manuel de Fallon expose lumineusement la doctrine des encycliques, fournit une documentation abondante et est une mine pour la préparation des dissertations en cette matière.

D'autres croient qu'on doit s'en tenir au sommaire de l'ouvrage, quitte à recompléter par des résumés des encycliques, par des tracts sur les mouvements actuels: communisme, C. C. F., Crédit Social. Enfin un troisième groupe s'oppose au morcellement des encycliques et préconise leur étude directe.

En plus de l'enseignement purement doctrinal, les congressistes suggèrent la J. E. C. comme méthode par excellence pour inculquer et développer le sens social chez

les élèves de nos collèges: il s'agit de stimuler efficacement le désir et la volonté des jeunes à faire quelque chose pour leurs frères humains, à coopérer à la vie surnaturelle et au salut des moins privilégiés. La J. E. C. fait converger les efforts individuels vers un but unique clairement perçu, grâce à l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église, et poursuivi avec énergie et efficacité grâce à une organisation puissante et aux moyens variés inspirés de la technique de l'Action catholique. Plusieurs congressistes apportent des faits tirés de leur expérience dans ce genre de travail pour montrer les résultats merveilleux auxquels on peut arriver en employant ces méthodes.

VŒUX

A la suite de ce rapport, le Congrès émet le vœu:

1° Que la doctrine sociale de l'Église soit suffisamment enseignée dans nos collèges et petits séminaires, selon l'esprit et la lettre des documents pontificaux *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, etc.;

2° Qu'un (même?) manuel d'enseignement social, si possible rédigé par un Canadien, adapté aux conditions du pays, soit bientôt mis à leur disposition;

3° Qu'en plus de cet enseignement théorique, afin de former chrétiennement la conscience de leurs élèves au point de vue social, tous les prêtres éducateurs aient le souci d'utiliser toutes les occasions qui leur sont offertes à ce propos, soit par l'enseignement des matières au programme, soit par l'initiation aux œuvres sociales et catholiques.

APPENDICE

L'enseignement de la doctrine sociale catholique¹

par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

*Directives de Rome — Au congrès diocésain de Paris —
Une œuvre qui s'impose au Canada*

On aura sans doute remarqué, dans l'importante lettre adressée en juin dernier à l'évêque de Lille par la Sacrée Congrégation du Concile et que *le Devoir* a reproduite, la recommandation concernant l'éducation sociale de la jeunesse: « En vue d'une formation sociale chrétienne plus complète et plus adaptée à la jeunesse, la Sacrée Congrégation suggère que dans les patronages et dans les diverses œuvres d'éducation l'on donne un enseignement social proportionné à l'intelligence des jeunes. »

Cette suggestion a paru si opportune au nouvel archevêque de Paris, S. Ém. le cardinal Verdier, qu'il a choisi, comme thème de son premier congrès diocésain, *l'enseignement de la doctrine sociale catholique dans les écoles et les œuvres de jeunesse*.

Le Pape, d'ailleurs, n'avait pas manqué, au cours des entrevues qu'il avait eues avec le nouvel élu, la veille de son sacre, d'insister sur la nécessité de cet enseignement. Aussi le cardinal a-t-il voulu donner lui-même, à la clôture du congrès, d'importantes directives.

Son Éminence glorifia d'abord, déclare le rapport auquel nous empruntons ces notes, « les services éminents rendus à la France et à l'Église depuis trente ans par ces

1. Cet article a paru dans *Le Devoir* du 12 avril 1930.

institutions sociales de première valeur: les Semaines sociales, l'*Action populaire*, les Secrétariats sociaux ».

Elle félicita ensuite les directeurs d'établissements secondaires de l'intérêt qu'ils prennent à l'enseignement de la doctrine sociale de l'Église, mais, ajouta-t-elle, « pour que l'avenir marque un progrès sur le passé, il importe, dans l'ensemble de nos maisons d'éducation, de réaliser les améliorations suivantes: y créer une atmosphère sociale; y profiter des impressions que peuvent subir adolescents et adolescentes au contact d'une objection, d'une misère imméritée, d'un incident opportunément souligné, pour jeter un rayon de lumière dans des âmes ignorantes, mais généralement bien disposées; dégager des divers enseignements, en particulier de l'histoire et de la morale, une philosophie sociale; multiplier les occasions d'initiative sociale; intégrer dans les cours normaux de l'établissement l'enseignement de la doctrine sociale qui ne doit pas être donné par un cours surajouté; mettre entre les mains des élèves et des maîtres un vade-mecum de la doctrine sociale. Quant à lui, l'archevêque de Paris s'engage à faciliter la réalisation de tous ces désirs et en particulier du dernier¹.

« Il s'y engage de tout cœur, tant il juge essentiel l'effort à poursuivre, à notre époque, pour donner aux catholiques français la formation sociale qui leur manque, et les mettre en mesure de développer dans ce pays les forces morales qui assureront son salut, sa prospérité, sa grandeur. »

Paroles de haute portée, écho des directives pontificales, et dont les catholiques, même en dehors du diocèse de Paris, peuvent faire leur profit.

1. S. Ém. le cardinal Verdier vient d'accomplir sa promesse en publiant le *Petit Manuel des Questions contemporaines*. En vente à l'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE, 20 sous. (Note de l'E. S. P.)

Ce ne sera pas, en effet, nous dénigrer que de confesser combien, au Canada comme en France, la doctrine sociale de l'Église est peu connue.

Je souhaite que les Semaines sociales canadiennes puissent mériter un jour le bel éloge qui vient d'être décerné à celles de France. Elles s'y efforcent par un enseignement annuel dont les plus hautes autorités ont déjà loué la valeur. Puisse aussi notre *École sociale populaire* étendre son champ d'action et marcher davantage sur les traces de l'*Action populaire* de Paris.

Quant à la formation sociale dans les œuvres d'éducation, force nous est bien d'avouer qu'elle fait presque totalement défaut. Il suffit pour s'en convaincre de constater l'attitude des nôtres en face des problèmes de plus en plus aigus que posent les relations du capital et du travail. Employeurs et employés catholiques semblent ignorer, pour la plupart, la doctrine de l'Église sur ces points importants. Ils seraient même étonnés, je crois, d'apprendre qu'une telle doctrine existe, tant ils paraissent convaincus que les choses économiques n'ont aucun rapport avec la morale.

Le syndicalisme catholique a réussi, il est vrai, à pénétrer depuis quelques années dans la masse ouvrière. Mais où ses adhérents ont-ils puisé leurs principes sociaux? A l'école? Nullement. Au sein même des syndicats. Et c'est une des principales raisons qui expliquent la lenteur de leurs progrès. Les ouvriers ne sont pas préparés à y entrer. Leur formation les en éloigne même presque toujours.

Il n'en va pas autrement des patrons et, règle générale, des hommes de nos classes dirigeantes. Notre tempérament français nous a faits individualistes. Nous sommes plus portés à nous isoler qu'à nous unir. Nous voulons régler nos affaires seuls, gagner notre argent comme

nous l'entendons. Et si l'éducation ne vient corriger ce défaut national, toute idée d'union professionnelle, de syndicalisme, nous apparaît de prime abord sous un jour défavorable.

Donner dans nos maisons d'éducation la formation sociale que réclame le Pape s'impose donc. Nous le pouvons. L'enseignement à tous ses degrés est actuellement entre nos mains. Le sera-t-il encore demain ? Pourquoi donc remettre à plus tard cette tâche importante ?

Nous nous sommes permis, il y a déjà douze ans, de signaler l'importance d'une telle formation. Dans un chapitre sur la préparation à l'action sociale catholique ¹, nous écrivions en 1917, à propos des élèves de nos collèges: « Vider ces jeunes âmes de leurs mesquines ambitions, y faire naître la conscience sociale: voilà, il nous semble, le premier travail qui s'impose. Il ne requiert ni enseignement particulier, ni professeur spécial. Chaque maître, quelle que soit son attribution et sans rien y changer, peut en être l'artisan. Le surveillant qui conduit ses élèves à travers les rues de la ville, ou le professeur d'éléments latins en train d'expliquer le *De viris illustribus*, sont à même d'y coopérer aussi efficacement que le directeur de la congrégation ou le professeur de philosophie. Il suffit ordinairement de le vouloir.

« L'enfant reçoit mieux les observations en récréation qu'en classe. Elles sont plus directes, plus discrètes, plus spontanées. On lui apprend à se sacrifier dans les jeux, on lui donne un poste de confiance dans les promenades, on attire son attention sur tel et tel détail par où la vie se manifeste sous ses vraies couleurs. C'est au retour d'une visite de fours à chaux, pendant laquelle les ouvriers s'étaient plaints devant les enfants de la médiocrité de

1. *La Question sociale et nos devoirs de catholiques*, ch. VI.

leurs salaires, que l'idée syndicale fut un jour déposée par un prêtre dans les âmes de douze ans.

« Ne serait-il pas facile, par ailleurs, de montrer au cours d'une prélection combien pâlissent, à côté des vrais chrétiens, ces personnages illustres de l'antiquité dont l'esprit brillait de rares talents, mais dont le cœur était fermé aux sentiments les plus généreux ? Que de passages, comme celui du *De exercitiis* où Cicéron traite les artisans de gens misérables, comme ces odes où Horace célèbre les joies d'une existence égoïste et sensuelle, appellent naturellement des remarques fécondes... Plus encore que l'explication des auteurs, le cours d'histoire sera pour cette œuvre d'éducation un auxiliaire précieux. Il se prête merveilleusement à la formation du sens social. L'esclavage chez les Romains, la fraternité des chrétiens aux premiers siècles de l'Église, les corporations du moyen âge, la tendance individualiste de la Révolution, la réaction puissante de notre époque : autant de sujets où le grand problème des relations entre les différentes classes de la société se dresse au premier plan et capte l'attention. »

N'est-ce pas la méthode même que préconise l'archevêque de Paris ? Et, comme on le voit, elle ne demande pas chez les éducateurs une préparation spéciale.

Ceux-ci, d'ailleurs, ne peuvent pas rester étrangers à la doctrine sociale de l'Église. On lui accorde actuellement, dans plusieurs séminaires et scolasticats religieux où se forment les maîtres de notre enseignement secondaire, une attention particulière. Qu'elle ait lieu par des cours, des cercles ou des académies, cette initiation est absolument nécessaire.

Les instituteurs ne sauraient non plus s'en passer. Aux ouvriers de demain ils doivent inculquer dès leur jeune âge le sens social, l'esprit d'association, l'idée syndicale. Comment se prépareront-ils à cette tâche ? L'Université

de Montréal leur en offre les moyens, grâce à son École des Sciences sociales. Des cercles entre jeunes instituteurs auraient aussi leur utilité. Il paraît enfin indispensable que dans les écoles normales un enseignement social soit maintenant donné.

Je m'excuse de ces trop longues considérations. Mais le sujet est d'une importance capitale. Et l'œuvre presse. Encore un coup, que pourrons-nous demain ? Pourquoi ne pas entreprendre dès aujourd'hui la tâche qui nous réclame ? « Faire comprendre à la génération montante — pour citer une autre parole du cardinal Verdier — la doctrine sociale de l'Église, l'en pénétrer, c'est rendre le meilleur service à la religion et à la patrie. »

Bibliographie sur la formation sociale

OUVRAGES

- ARCHAMBAULT, S. J. — *La Question sociale et nos devoirs de catholiques* (École Sociale Populaire). 112 p., ch. VI.
- BEAUPIN (Mgr). — *L'Éducation sociale et les cercles d'études*. (Bloud, Paris). 250 p.
- BELLENOUE (abbé). — *Entretiens familiers sur la morale sociale* (Spes, Paris). 190 p.
- BONNET (Ph.). — *Culture du sens chrétien social* (Ed. « Éducation intégrale », Paris). 272 p.
- FORGET, S. J. — *Le Sens social. — Notion et culture* (Action catholique, Bruxelles). 15 p.
- FREDRICH. — *Il sera social* (Action Populaire, Paris). 32 p.
- GAGNON, C. S. C. — *La Formation sociale dans nos maisons d'enseignement* (Semaine sociale du Canada, Joliette, 1935), p. 130-151.
- GERMAIN (Mgr). — *La Doctrine sociale de l'Église. — Ordonnance établissant des cours* (18 juillet 1926, Spes). 16 p.
- JAUEN (R. P.). — *La Formation sociale dans l'enseignement secondaire* (Les Éditions du Cerf, Paris). 188 p.
- HUSSLEIN, S. J. — *Catholic Social Education* (Fordham University, New-York). 31 p.
- LAS CASES (Ph. de). — *La Formation sociale de l'enfant dans l'enseignement libre. De la personnalité* (collection « l'École des Parents », Spes), p. 95-129.
- LEROY, S. J. — *Le Sens social* (E. S. P., n° 3). 32 p.
- MONTIER (Ed.). — *La Formation sociale des jeunes gens* (« Études religieuses », Bruxelles). 32 p.
- OGÉE (M.). — *La Formation sociale dans l'enseignement secondaire* (Spes, 1934). 41 p.
- PRADEL (abbé H.). — *Pour leur beau métier d'homme* (Desclée de Brouwer, Paris). 3^e partie

- RIGAUX (M.), S. J. — *L'Équipement social des jeunes* (Spes). 300 p.
» *A la découverte du monde social* (Spes). 100 p.
» *Essais d'orientation sociale* (Spes). 250 p.

XXX. — *L'Enseignement de la doctrine sociale de l'Église dans les collèges catholiques.* — Compte rendu de la 49^e assemblée générale de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne (*Enseignement chrétien*, 2^e supplément, oct. 1930, p. 26-38).

ARTICLES

- La formation sociale au collège*, par le P. DEMAÏN, S. J. (*Nouveaux essais pédagogiques*, avril 1911, p. 160-164; avril 1912, p. 126-128.)
- La formation du sens social par l'enseignement du catéchisme*, par l'abbé LECOINTE. (*Dossiers de l'Action Populaire*, 10 juin 1930, p. 949.)
- La formation du sens social*, par le P. Eustache GAGNON, C. S. C. (*L'Enseignement secondaire au Canada*, février 1930, p. 264-272.)
- Pour l'enseignement social des jeunes: quelques sujets de devoirs.* (*Dossiers de l'Action Populaire*, 25 février 1931, p. 403-411.)
- Nos collégiens. — De quelques influences qui pèsent sur eux.* (*Revue d'Apologétique*, mai 1931, p. 543.)
- La formation sociale dans l'enseignement libre.* (*Dossiers de l'Action Populaire*, 10 mai 1931, p. 1015-1022.)
- La formation du sens social par le scoutisme*, par G. TISSERAND. (*Dossiers de l'Action Populaire*, 25 juin 1931, p. 1325.)
- La formation sociale des élèves de nos collèges libres.* (*Dossiers de l'Action Populaire*, 10 novembre 1931, p. 2105-2127.)
- La formation sociale dans l'enseignement secondaire*, par A. FOUGERAT. (*Bulletin de la société d'Éducation*, mai 1932, p. 316.)
- Schools and the Social Order*, par le P. J. REINER, S. J. (*America*, 3 septembre 1932.)
- La formation sociale dans les Humanités anciennes*, par le P. Paul DABIN, S. J. (*Études classiques*, juillet 1932.)
- La formation sociale des jeunes*, par le P. M. RIGAUX, S. J. (*Revue Cardinal Mercier*, mars 1933, p. 13-15.)

Enseignement social: compte rendu du Comité national de l'enseignement de l'Action catholique française. (*Bulletin de la Société d'Éducation*, août-octobre 1933, p. 453.)

La formation sociale dans l'éducation, par Mgr RICHAUD. (*Enseignement chrétien*, décembre 1933.)

Jesus and Modern Social Problems, par le P. J. REINER, S. J. (*Journal of Religious Instruction*, University of Chicago, juin 1934, p. 887.)

Éducation du sens social dans l'enseignement, par le P. M. BERGERON, O. P. (*Revue Dominicaine*, avril 1937, p. 169-177.)

Nihil obstat:

Léon BOUVIER, S. J.
Cens. dioc.

2 juillet 1937

Imprimatur:

Georges CHARTIER, P. A.
Vic. gén.

Marianopoli, 12^a Julii 1937

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

(Suite)

130. <i>Le Domaine rural canadien.</i>	Georges BOUCHARD
131. <i>Les Paysans de France.</i>	Georges BOUCHARD
132. <i>La Jeune Fille et les œuvres de charité</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
133-134. <i>Pour et contre le tabac</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
135. <i>Vers l'émancipation économique.</i>	G.-E. MARQUIS
136-137. <i>Le Travail de nuit dans les boulangeries.</i>	XXX
138. <i>Expansion industrielle dans le Québec</i>	G.-E. MARQUIS
139. <i>Le Logement et la santé.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
142. <i>L'Éducation de la Justice.</i>	R. P. Louis LALANDE, S. J.
143. <i>Abolitionnisme ou Règlementation</i>	R. P. J. SALSMANS, S. J.
144. <i>L'Actionnariat syndical</i>	Max. TURMANN
145-146. <i>Le Conseil national d'Éducation.</i>	C.-J. MAGNAN
147. <i>Jeunes d'autrefois. Jeunes d'aujourd'hui.</i>	R. P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J.
48. <i>Éclaireurs canadiens-français.</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
49-150. <i>La Pulpe et le Papier</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
51. <i>L'Atelier syndical fermé</i>	Alfred CHARPENTIER
54. <i>L'Eucharistie et les classes dirigeantes</i>	Antonio PERRAULT
55. <i>L'Effort économique de notre race</i>	Rodolphe LAFLANTE
56-157. <i>La Forêt canadienne.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
58. <i>Le Caractère de l'adolescent.</i>	R. P. Paul-Émile FARLEY, C. S. V.
59-160. <i>Les Allocations familiales.</i>	R. P. Léon LEBEL, S. J.
61. <i>L'Association professionnelle</i>	Abbé Maxime FORTIN
62. <i>Fédération des Œuvres d'hygiène infantile.</i>	XXX
63. <i>La Réforme du calendrier.</i>	J.-H. RICHARDSON
64. <i>Les Petites Industries féminines à la campagne</i>	Georges BOUCHARD
65. <i>L'Union ouvrière.</i>	Abbé L.-A. LAFOTRUNE Gérard TREMBLAY
66. <i>Les Anciennes Corporations.</i>	R. P. STANISLAS, P. S. V.
67. <i>Le Communisme international au Canada.</i>	E. S. P.
68. <i>Parents et Maîtres — Leur collaboration</i>	Abbé Arthur MAHEUX
69. <i>L'Enseignement agricole d'hiver</i>	Albert RIOUX
70. <i>Le Cinéma.</i>	Oscar HAMEL
71. <i>La Crise protestante.</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
72-173. <i>La Formation technique.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
74. <i>La Gaspésie intérieure.</i>	PÉNINSULAIRE
75. <i>Chefs ouvriers catholiques.</i>	L.-G. HOGUE
76. <i>La Mission sociale de l'hygiène</i>	Dr J.-A. BAUDOIN
77. <i>Les Associations ouvrières au Canada</i>	E. S. P.
78. <i>Rotary et Maçonnerie</i>	E. S. P.
79. <i>L'Indissolubilité du mariage</i>	R. P. E. JOMBART, S. J.
80. <i>Le Tourisme source de richesse</i>	Eugène L'HEUREUX
81. <i>La Vaccination antituberculeuse.</i>	Dr J.-C. BOURGOIN
82. <i>L'Utilisation des sous-produits de la pêche</i>	Joseph RISI
83-184. <i>La Paroisse au Canada français.</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.
85. <i>L'Église, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique.</i>	Abbé J.-Ad. SABOURIN R. P. SCHELPE, S. J.
86. <i>L'Industrie chimique et le Canada.</i>	R. P. Pierre FONTANEL, S. J.
87. <i>Le Travail des jeunes filles</i>	Mme W. RAYMOND
88. <i>Les Communautés religieuses et la Cité</i>	Juge C.-E. DORION
89. <i>Les Œuvres dans la Cité</i>	R. P. BONHOMME, O. M. I.
90. <i>Le Syndicalisme catholique canadien.</i>	E. S. P.
91. <i>La Semaine sociale de Chicoutimi</i>	Wilfrid GUÉRIN
92. <i>L'Église et la question syndicale.</i>	PP. ARENDT et MÜLLER, S. J.
93. <i>Nos Orphelins.</i>	Sœur ALLAIRE, etc.
94-195. <i>Encyclique sur l'éducation de la jeunesse.</i>	S. S. PIE XI
96. <i>L'Enseignement religieux.</i>	S. G. Mgr ROSS
97. <i>La Semaine du dimanche.</i>	XXX
98. <i>Pour nos enfants</i>	Sœur MARIE HADELIN, etc.
99. <i>La Préférence aux Syndicats catholiques.</i>	XXX
00. <i>Pour le bon journal</i>	Abbé A. ROBERT et O. HÉROUX
01. <i>Le Sens catholique.</i>	E. MERCIER et G. LADOUCEUR
02-203. <i>L'Apostolat laïque.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
04-205. <i>Instruction ou Éducation.</i>	Esdras MINVILLE
06. <i>En Russie soviétique.</i>	E. S. P.
07-208. <i>Manuel antibolchevique.</i>	E. S. P.
09. <i>La Participation des laïques à l'apostolat</i>	Antonio PERRAULT
0-211. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno »</i>	S. S. PIE XI
2. <i>Le Mariage chrétien.</i>	R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.

PUBLICATIONS DE L'É. S. P.

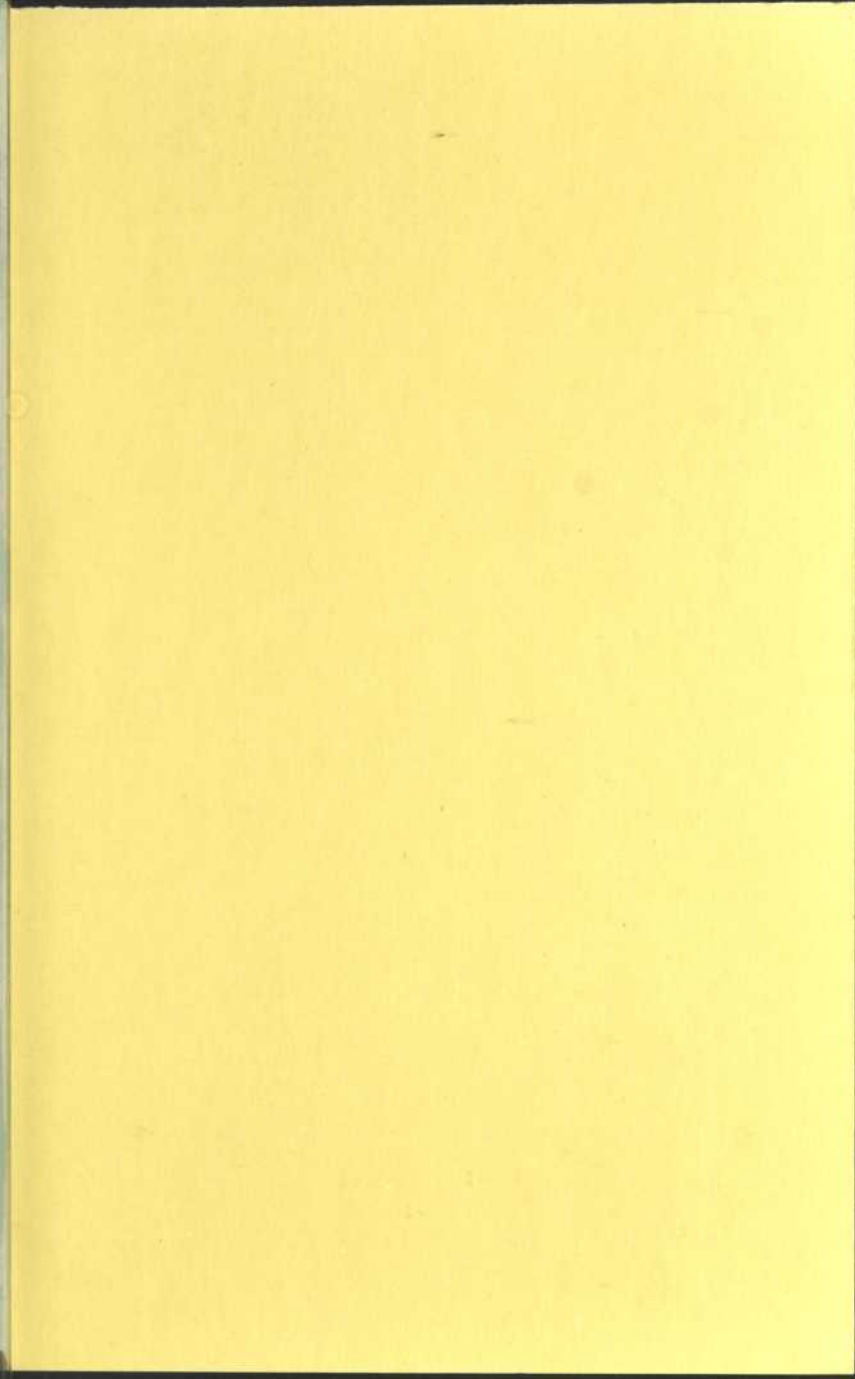
(Suite)

213. <i>L'Etat et la morale publique.</i>	Léo PELLAND
214-215. <i>L'Etat et le mariage.</i>	Juge C.-E. DORION
216. <i>L'Activité sociale des prêtres de Belgique.</i>	R. P. Albert MULLER, S. J.
217-218. <i>Cahier anticommuniste.</i>	E. S. P.
219. <i>Pour la Colonisation.</i>	E. S. P.
220. <i>Le Rêve communiste.</i>	R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O. P.
221. <i>Pour la Paix.</i>	E. S. P.
222. <i>La Famille.</i>	R. P. C. RUTCHÉ, C. S. SP.
223-224. <i>Le Plan quinquennal.</i>	ENTENTE INTERNATIONALE
225. <i>La Profession agricole.</i>	Abbé Georges-M. BILODEAU
226. <i>Les Opérations de Bourse et leur moralité.</i>	R. P. BOURNIVAL, S. J.
227. <i>Le Retour de la mère au foyer.</i>	Rde Sr GÉRIN-LAJOIE
228. <i>La place des enfants n'est pas au cinéma.</i>	E. S. P.
229. <i>Les Révolutions bolchevistes modernes.</i>	Henri GLASS
230. <i>L'Action catholique et l'Épargne populaire.</i>	E. POIRIER et W. GUÉRIN
231. <i>Le Commerce avec les Soviets.</i>	E. S. P.
232-233. <i>Pour la Restauration sociale au Canada.</i>	E. S. P.
234. <i>La Culture intellectuelle religieuse.</i>	Abbé Anselme LONGPRÉ
235. <i>La Ligue Catholique Féminine.</i>	UN AUMONIER
236. <i>Directives sociales catholiques.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
237. <i>L'Agriculture, base économique d'une nation.</i>	Abbé Edouard BEAUDOIN
238. <i>L'Œuvre de la Colonisation.</i>	Esdras MINVILLE
239-240. <i>Le Programme de Restauration sociale.</i>	{ A. RIOUX, A. CHARPENTIER Dr P. HAMEL, A. GUÉRIN Abbé Philippe PERRIER
241. <i>L'Encyclique « Quadragesimo anno ».</i>	Mgr Georges GAUTHIER
242. <i>La Doctrine sociale de l'Eglise et la C. C. F.</i>	Adrien GRATTON
243-244-245. <i>Le Mouillage du capital.</i>	Le « CILACC »
246. <i>Les Enfants abandonnés.</i>	R. P. Albert MULLER, S. J.
247-248-249. <i>Essais d'organisation corporative.</i>	E. JORDAN et Abbé VIOLLET
250. <i>Eugénisme et stérilisation.</i>	E. S. P.
251-252. <i>Journées anticommunistes — I.</i>	E. S. P.
253. <i>Journées anticommunistes — II.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
254-255. <i>La Menace communiste au Canada.</i>	Eugène DUTHOIT
256. <i>L'Organisation corporative.</i>	E. S. P.
257. <i>Le Chômage de la jeunesse.</i>	LIGUE DE LA CLASSOCRATIE
258-259. <i>Déclaration — Thèses — Statuts.</i>	R. P. Oscar BÉLANGER, S. J.
260. <i>Le Scoutisme.</i>	R. P. Thomas PINTAL, C. SS. R.
261. <i>L'Apôtre laïque.</i>	ENTENTE INTERNATIONALE
262. <i>Le Komintern.</i>	S. S. LÉON XIII
263. <i>L'Encyclique « Immortale Dei ».</i>	Claire HOFFNER
264. <i>Allocations familiales.</i>	E. S. P.
265. <i>Les Relations avec Moscou.</i>	R. P. Albert MULLER, S. J.
266. <i>La Crise libératrice.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
267. <i>Le Syndicalisme catholique au Canada.</i>	A. MULLER, S. J. et E. DUTHOIT
268. <i>L'Ordre corporatif.</i>	EN COLLABORATION
269-270. <i>Les vingt-cinq ans de l'E. S. P.</i>	{ Cardinal VILLENEUVE C. VAILLANCOURT et E. POIRIER
271. <i>Caisses populaires et rédemption sociale.</i>	
272. <i>Comment établir l'organisation corporative au Canada.</i>	Esdras MINVILLE
273. <i>L'Orientation professionnelle.</i>	Abbé Irénée LUSSIER
274-275. <i>Pour le Christ-Roi et contre le communisme.</i>	E. S. P.
276. <i>Les Exercices spirituels.</i>	R. P. ARCHAMBAULT, S. J.
277. <i>Petit catéchisme anticommuniste.</i>	P. Richard ARÈS, S. J.
278. <i>La vérité sur l'Espagne.</i>	Cardinal ISIDRO GOMA TOMAS
279. <i>L'Action catholique spécialisée.</i>	R. P. Adrien MALO, O. F. M.
280-281. { <i>L'Encyclique « Divini Redemptoris ».</i> <i>L'Encyclique « Mit brennender Sorge ».</i> }	S. S. PIE XI
232. <i>La formation sociale dans nos collèges classiques.</i>	Abbé Damien ROBERT

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

(Abonnement: \$1.50 par an)

L'École Sociale Populaire laisse à chacun de ses collaborateurs
la responsabilité de ses écrits.



BNQ



000 358 576